



DÉPARTEMENT DU RHÔNE  
 Communauté de L'OUEST RHODANIEN  
 Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY

**PROJET DE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du vendredi 29 mars 2019**

Absente excusée :

Agnès ROUX ayant donné procuration à M Guy JOYET

Géraldine CHEVRET nommée secrétaire de séance.

- Demande de rajouter à l'ordre du jour une délibération de conventions d'électrification : le conseil municipal accepte à l'unanimité.

1. Approbation et signature du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14 mars 2018 : il est adopté à l'unanimité avec les remarques suivantes :

Le 17 avril 2019 chasse à l'œuf au GAEC DES 3 OIES

Pascal GIRAUD Affaires Scolaires : demande effectuée auprès de la COR pour le remplacement du photocopieur du Groupe Scolaire.

**Délibérations adoptées par les membres du Conseil Municipal pour :**

**Subventions :**

2. Accepter que le Maire demande une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour la création d'un court de tennis et la mise en synthétique du terrain de football: le dépôt de dossier se fera auprès de la Sous-Préfecture de Villefranche-sur-Saône.
3. Accepter que le Maire fasse une demande d'appel à projets au Département pour une subvention au titre de la création d'un court de tennis et de la mise en synthétique du terrain de football

4 Accord du conseil municipal pour conventionner avec MM DIOGO / BASTION et FENOUILLET pour remboursement des travaux d'extension du réseau pour alimenter en électricité leurs parcelles.

**Finances :**

5 Vote du Compte Administratif 2018 et du Compte de Gestion 2018 du Trésorier.

6 Affectation des résultats de l'exercice 2018

7 Vote des taux des taxes communales (foncier bâti et non bâti) pour 2019 : reconduction des taux de 2018

8 -Fiscalisation des charges du SYDER pour 2019.

9 - Subvention 2019 pour l'Ecole privée Notre-Dame des Roches : un acompte d'un montant de 33 000 € sera versé au titre de l'année 2019

10 - Vote du Budget Primitif 2019.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal : jeudi 2 mai à 20h00.**

La séance est levée à 19h15.